M. MARIN a répondu affirmativement et a ssuré M. BRIAND, non seulement de sa sym-sathie personnelle, mais encore de la fermé niention de son groupe de soutenir un minis-ère conçu selon la formule envisagée et qui ompterait des représentants de tous les par-is, prevant ainsi chacun leur part de respon-abilitée.

Sabilités

Cetté conversation n'a d'ailleurs pas dépassés le cadre des généralités, et n'a pas about à l'offre d'un portefeuille.

Dans le courant de l'après-midi, on prêtait l'intention à un certain nombre de membres du parti radical-socialiste, d'admettre l'entrée, dans le cabinet, de représentants de l'Union républicaine démocratique, à condition que les socialistes y soient aussi représentés.

L'attitude des radicauxsocialistes et des socialistes

Le groupe socialiste s'est réuni, jeudi matin, au Palais-Bourbon, pour examiner le situation politique, Léon BLUM et RENAUDEL, qui avaient et auparavant une sutrevue avec M. HERRIOT, ont rendu compte de leurs conversations avec le président de la Chambre. Celui-ci leur avait indiqué le sens son entretien avec M. BRIAND et les conditions dans lesquelles le groupe radical-soci liste consenirait à collaborer avec le futur cabinet. Ces conditions paraissent être les suivantes ; Une s'. lote l'imitation des formations peliques appelées à être représentées au sein du gouvornement et 'établissement présable d'un programme financier bien défini.

Après un échange d'observations le groupe n'a pris aucune décision de principe, laissant à ses délégués. Léon BLUM. VINCENT-AURIOL, PAUL-BONCOUR et RENAUDEL, le soin d'arposer à M. Aristide BRIAND, qui les avait convoqués, le point de vue déjà développé par Vincent-Auriol, à la fribune de la Chambre, lers de la dernière séance et qui demeure celui du parti.

"Ne me liez pas les mains" a dit M. Herriot aux membres de son parti

A la conférence du Comité directeur du partiradical-socialiste, un certain nombre d'orateurs ont demandé au président Herriot de se
conformer au voix émis par le petit congrés
radical-socialiste en favorisant la constitution
d'un cabinet présidé par une personnalité du
parti, telle que M. Maurice Sarraut, M. Renoult ou lui-même, mais pouvant comprendre
les membres des groupes républicains, depuis
les socialistes, les républicains, depuis
les socialistes, les républicains calaistes,
inqu'aux membres de la gauche républicaine
démocratique, à condition toutefois que les
tuturn ministres soient d'accord sur un programment de la condition toutefois que les
maint de lui laiser la liberté de meuvement indispensable à leur président, pendant
line ories politique aussel grave,
M. Herriot n'un pas eu de peine à convainore
peut lui-

Participation et soutien?

'Au groupe socialiste Léon BLUM, VINCENT AURIOL et RENAUDEL, ont fait part de leur entretien avec M. A. BRIAND.

Ils ont indiqué que le président du conseil leur avait offert la participation au pouvoir, mais sans préciser avec quel programme il entendait gouverner.

Les délégués ont déclaré alors, qu'avant de prendre un engagement quelconque, il leur

DE NANTES REQUISITIONNEES La municipalité de Nantes a riposté à la résu

n du syndicat des boulangers de mettre à sa sition les fournils de ses adhérents, en int un ordre général de réquisition, tant Une partie des intéressés s'est inclinée devant Fordre de réquisition. Mais la majeure partie a refusé d'obtempérer à cet ordre, de telle sorte que l'approvisionnement de la population, maigré les efforts des services de l'Intendance, est attact définement.

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU JEUDI 17 JUIN

DEUX ACQUITTEMENTS

M. Lubrez, cultivateur à Esquerchin, con-damné par le tribunal correctionnel de Donat, pour majoration de dommages de guerre, à cinq cents francs d'amende, et déchéance des deux tiers de ses droits à indemnité est ac-fultité par le Cour. Défenseur : M° Soland.

Houbar Ali, condamné à Béthune à deur nois de prison pour recel de vêtements es galement acquitté.

Défenseur : Me Parenty.

LES CAUSES DE LA VIE CHÈRE Louis Plume, marchend de beurre à Blar nies, et Georges Monifort, marchand de beu à Gognies-Chaussée, demeurant Chausse

Le tribunal correctionnel leur octroya, lume, 6 mois de prison et 3.000 francs d'a sende, à Monitort, un mois de prison, eve arsis et 2.000 francs d'amende. La Cour confirme ces. sanctions.

était indispensable de connaître le plan de redressement financier qu'entendait applique, le futur ministre des finances et le Cabine; tout entier. He ent invequé également les dé-cisions du Congrès de Clermont-Ferrand, quant à la participation et à la politique de soutien.

sewiis.

M. Aristide Briand n'ayant apporté aucune précision sur ses intentions au point de vue financier, les délégués ent réservé l'attitude du parti, tant au point de vue de la partioitien qu'au point de vue de la pelitique de

acution.

Après un échange d'observations, le groupe a approuvé les déclarations de ses représentants.

Une combinaison excluant les socialistes et les républicains démocrates

Le Bureau et le Comité directeur du groupe radical-socialiste se sont réunis et ont entendu une communication de M. Victor Boret, président de la gauche radicale.
Celui-ci a déclaré qu'il avait l'intention de soumettre aux autres groupes de gauche son appreciation sur la situation. Il avait tout d'abord pensé à la constitution d'un ministère d'Union Nationale, mais cette conception ne paraissant pas susceptible de résilisation, il proposait une combinaison s'appuyant sur les groupes suivants :

vants:
Radicaux-socialistes, républicains-socialistes, gauche radicale, gauche indépendante, républicains de gauche et gauche républicains de gauche et gauche républicaine démocratique.
Ainsi seraient exclus de ce Cabinet de Concentration, à gauche, les socialistes; à droite, l'Union républicaine démocratique.

Les ordres du jour des divers groupes

Le groupe de la Gauche radicale a été unarir a souhaiter la formation d'un ministère d'Uni nationale et s'est déclaré prêt à lui donner s

nationale et s'est déclaré prêt à lui donner son appui.

Le groupe démocratique s'est déclaré prêt à accorde: sa collaboration à un gouvernement d'Union et de Concentration républicaine, dont le programme nettement défini, visera la restauration des finances publiques et l'assainissement de la situation monetaire.

Le groupe de la Gauche indépendante a d'opté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe de la Gauche indépendante se déclare prêt à soutenir un ministère de large concentration républicaine, apportant dans son programme un projet précis et complet de redressement financier par la stabilisation du l'eac.

franc."

Le groupe de la Gauche démocratique affrme de son côté sa confiance dans la nécessité ouvelle d'une politique républicaine de gauche en vue de réaliser lessatiniesement financier cor des mesures inspirées d'un esprit résolument democratiqu La Chambre et le Sénat

se sont ajournés à mardi Les chambres ont tenu hier de courtes éances, puis se sont ajournées à mardi.

Une démarche des parlementaires des R. L.

Le groupe interparlementaire des régions libérées s'est réuni jeudi malin, au Sénat, sous la présidence de M. Hayez, sénateur du Nord. A l'issue de cette de M. Hayez, sénateur du Nord. A l'issue de cette de l'issue de

LE FEU A CAUSE 800.000 FR. DE DEGATS

Un violent incendie s'est déelaré mercredi à 12 h. 20 au Moulin de Proix, à Gulse, En queiques, mirutes, le corps principal du moulin fut ni mmense brasier. Les ouvriers agricoles étant au champ, et la commune n'ayant pos de pompe, le sinistre ne put être conjuré.

Signalons que deux Guisards, MM. Allizard, fabricant de machines agricoles, et M. Toussaint, de passage à Guise, se sont prodigués pour retirer du brassier le coffre-fort et la complabilité du moulin, ainsi que les meubles vraiment indispensables au ménage.

Le montant des dégàls de sinistre est évalué à 800,00 francs et couvert par trois assurances.

LA SOCIETÉ MONITO — Agence de LILLE. bis, rue des Baisses — construit des avertis-seurs qui signalent tout commencement d'inca-die en quelques secondes.

LE BANQUIER PLOTTON AURATT DÉTOURNÉ DEUX MILLIONS

Le juge d'instruction de Saint-Etienne a reçu depuis mercredi, 60 nouvelles plaintes de cilents du banquier Plotton.

Le passif de ce dernier atteindra probablement deux millions. Le banquier s'était approprié de nombreux titres déposés chez luiet en avait touch' les coupons sans en faire figurer le montant sur les cernets individuels de ses cilents.

UN HOMME BLESSA SON AMIE TUA LE FILS DE CETTE DERNIÈRE

TUA LE FILS DE CETTE DERNIÈRE
ET SE SUICIDA
Le commissaire de police du quartier du
Bel-Air était appelé hier matin à constater le
décès de M. Paul Macquet, ét ans, représentant de commerce et du jeune Passal Dibueno,
âgé de elx ans, même acresse et il a envoyé
à l'Hôpital Saint-Antoine, Mme Louis Cassaneo, âgée de 33 ans, mère du jeune Dibueno.
D'après les premières constatations, Marquet aurait tué le jeune Dibueno et blessé
Mine Cassanao, sa matiresse, et se serait ensuite suicidé. On enquête.

prennent'la défense des Sinistrés

UNE IMPORTANTE DELIBERATION A ÉTÉ PRISE HIER A LILLE

UNE IMPORTANTE DELIBERATION A ETTE PRISE HIER A LILLE

Des représentants des 31 Chambres de Cormerce des régions dévastées et d'Alsace et de Lorraine, es son réunis bier, à Lille, sous la présidence de M. Altred Descamps, président de la Ire Région économique, et ont adopté une déliberation disant notamment :

« Soucieux de mainlenir et de défendre les droits constamment menacés des sinistrés contre les tentatives multiples, entreprises et poursuivies pour obtenir la révision de la loi des domnages de guerre, ainsi que la réduction directe ou indirecte des indemnités légalement et définitivement allouées,

Se font un devoir d'élever une énergique protestation contre les mesures rétroactives, mises successivement en ceuvre par l'Administration pour aboutir à la reorise des indemnités, soit par vole légale, soit par déclision de justice, soit sous forme d'impôts.

Ils rappellent que la loi du 2 avril 1924, instituant la révision de certaines indemnités de domnages de guerre, est une lot exceptionnelle et rétroactive qui a méconnu, par son arincipe nième, les engagements nrix par l'Elat et que les sinistrés étalent en droit absolu de considérer comme définitifs; qu'elle a été défournée de son but par le Comité central de préconcilistion, lequel l'étend abusivement, notamment, sous prétexte de connexit et se prononce systématiquement pour des abattements considérables et injustifiés; ils demandent en conséquence que la loi du 2 avril du veril du veri

trale des régions libérées s'efforce de diviser les siristrées, en les attaquant par catégories successives.

Après nombre de considérants, les représentants des Chambres de Commerce, approuvant les réclemations adressées en leur nom, par lettre des 22 et 27 mai 1926, au ministre des Finances par M. le Président de la tre Région économique, insistent pour qu'il soit mis fin à l'envoi des questionnaires et à toute action de l'Administration des contributions directes, et prent instamment M. le Ministre des Finances de donner des instructions à cet effet.

Elevant le débet, les représentants des Chambres de Commerce des dix départements dévas-tes par la guerre et d'Alsace et de Louraine.

Déclarent de nouveau que toutes les mesures, tendant à la révision des dommages de guerre ou à la reprise des indemnités sous une forme queloonque, violent le principe de la solidarité nationale affirmé par l'article premier de la kol du 17 avril 1919.

Demandent une fois de plus et avec une insistance accrue que l'Etat renonce enfin à toute tentative de reprendre directement ou obliquement les indemnités de dommages de guerre légalement dues, et qu'il respecte la loi du 17 avril 1919, charte des sinistres.

Une nouvelle intervention du groupe interparlementaire des R. L.

Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sénat sous la présidence de M. Hayez.

Le président appelle l'attention du groupe sur les atteintes successives qui sont portées à la loi des dommages de guerre, et signate en particulier : 2 La gravité de la prétention de l'Administration des contributions, directes de considérer certains rabais supplémentaires comme revenu imposable : 2º Les néfastes conséquences économiques d'une application extensive de la loi de révision de certaines indemnités de domfénitu d'antesurément l'application de cette, loi, en déclarant connexes des dommages qui ne le sont pas, et en déclarant indirects des dommages reconnus directs.

Après une discussion, le groupe a décidé à l'amanicaité d'intervenir auprès du nouveau gouvernement dès sa formation pour demander avec insistance que le projet modifiant la loi du 2-3-1924 soit voié avant la fin de la session.

Le groupe a nommé une sous-commission

Le groupe a nommé une sous-commission chargée d'établir la liste des questions qui mé ritent d'être résolues d'urgence.

Suspension de l'application des droits de douane sur les blés tendres

de douane sur les pres tenures examine le projet de lot voté par la Chambre es relatif à un approvisionnement plus en relatif à un approvisionnement plus en vorable se relatif à un approvisionnement plus en vorable soudure, est dors est dépà assurée, mais que le projet vice surtout une question de prix.

Après discussion, elle a accepté le texte du projet bendant à suspendre éventuellement par técres praqu'au 31 juillet 1925, la perceptionde la totalité ou d'une partie seulement des droits de douane, sur des quantités à déterminer de biés lendres dertinées à la panification.

La Commission a décidé d'entendre très procheinement le ministre de l'Agriculture sur la question du Dés.

ABD EL KRIM SERA TRAITÉ

COMME IL LE MERITE

Ati cours de la réunion qu'elles ont tenue hier, les délégations française et espagnole ont procédé à la lecture de divers documents qui contiennent l'exposé des points de vue des deux gouvernements sur le sort qui sera réservé à Abd El Krim.

Les diverses mesures envisagées peuvent ce résumer ainsi:

Abd El Krim doit être déporté en un Meu où il sera l'objet d'une surveillance rigoureuse pour qu'il ne puisse redevenir menaçant. D'autre part, le traitement qui sera fait au chef rebelle, ne saurait comporter les égards dont furent l'objet antérieurement certains suitans ou émirs déchus.

ROUBAIX

Les opinions de Séraphin

L'Administration municipale, d'accord avec li direction de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoin, de préceupe du problème de plus en plus diffi ille de la circulation. Ce problème est d'actualité it, et on feignait de Voublier, les accidents nom preux qui se «roduis" les chargeraient de nou

cur qui so rodur e se mayer appeler. Is sont rares, les jours qui passent sans qu'or à deplorer un malheur, dont les pisions os cyclistes, ces sires d'un autre age, font et ais. Les médecins cousent des plaies. Les idiaux ouvrent leurs partes dux écraes, le mmissaires de poiles font des enquêtes. Le tounaux prononcent des jugements. Et ca co

automobilistes aussi. Ils sont assurés cor es accidents causes à des tiers. Et le cœu

suppriment pas.

Colle rançon, au progrès, de noire pauvre oarcasse, menacée et creintive, serait cependant reduite au minimum si un peu de segesse parait notre fich si besuccup de charile dominati more fich si besuccup de charile dominati more social pour observer des règlements doni la mesure est faite du respect des droits et ce l'intérêt général.

Qu'on se rende compte que le milieu, perturbé par des moyens de transports rapides et nouveaux, est resté à très peu près, ce qu'il était à l'epoque ou « cooolte » allait frestant un char, Sauf dans les arières nouvellement percèes, quand on a vu grand, la place est mesurée, et c'est folie de parcourir les russ qui sont antérieures à l'apparition de l'automobile, à des allures vertigineuses.

Si, dans les cités où, comme à Roubaix, la nombre des voitures automobiles est considérable, en allait, ainsi que le prescrivent de sages arrêtes à une vitesse modérée, on n'enregistrerait pas des accidents aussi nombreux que regettables. On ne sémerait pas cette sorte de terreur qui étreint but pièton quand, pour altoin dre un trottoir opposé, ou un rejuge, il doit se hasarder sur la chausée.

Le vie humaine, si peu minutes perdues à parcourir leniement un milleu encombre. Ét a pur répondre d'une sorte d'attentat criminal.

Les larges espaces peu fréquentés, permettent, souls de grandes vitesses. l'out le monde est d'avis qu'on n'achété pas une auto pour alter au pas de l'homme, Mais tout le monde est d'avis aussi que le besoin d'alter vité doit être subordonné au devoir de ne pas écraser son voisin.

Vous étes bien en retard, disait un ami à un humoriste qu'il attenduit sur le pas de sa porte.

Et l'oui, répondit l'autre, excuse-mon, Mais comme la rue r'est pas sêre avant de soriir r'est pour le monte est d'autre, excuse-mon, Mais comme la rue r'est pas sêre avant de soriir r'est pour est pas sere avant de soriir r'est pour le monte est d'autre, excuse-mon, Mais comme la rue n'est pas sêre avant de soriir r'est pas sere avant de soriir r'est pour le monte est d'autre, excus

porte. Eh l oui, répondit l'autre, excuses-moi. Mais comme la rue n'est pas sire avant de sortir l'ai oru très prudent de rédiger mon testament l l'itié, Messieurs, les automobilistes l' E. B.

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

Le Consell municipal de Roubaix se réunira
en séance publique pour la deuxième session
ordinaire (2e séance) de 1926, aujourd'hui vendred à 18 h, 30, salle des Déliberations.
Il aura à examiner deux communications et
propositions de l'Administration et trente rapports des Commissions.

RUPTURE DE TROLLEY

RUPTURE DE TROLLEY

Hier, vers 18 heures, par suite de la dévisition de la perche du car Mongy 312, la ligne aérienne électrique fut rompue à bauteur du monument aux Morts, beulevard Gambetta.

Un peu plus tard, le même accident se produtait par le car 407, en face du monument de Nadaud.

Il s'ensuivit une perturbation dans le service, Aucun accident de personne.

POUR L'AMELIORATION DU SQUARE WIBAUX

a depondent miguela, Rombeix s. ont recu d'un cons semble valoir la poine d'etre evoquée en nos co-lonnes :

lonnes;

La Municipalité roubaisienne vient d'aménager, tout à l'entrée de notre superbe parc de
aBribeux, un jardin pour enfants qui rappelle à
s'y méprendre, les « Kindergarten » similaires,
des provinces rhénanes.

Cette heureuse innovation a reçu du public et
en particulier des tout-petits, le meilleur des accueils.

Cette heureuse innovation a recu du public et en particulier des tout-petits, le meilleur des accueils.

Dans le même ordre d'idées, nous savons qu'il existe, à l'autre extrémité de la ville, un jardinet de proportions réduties, mais qui rend quand même de précieux services aux enfants du populeux quartier du Fontenoy. Nous avons nominé le square Wibaux.

Nombreuses sont les mères de famille, qui mettent à profit l'oasis de verdure, pour les ébals de leurs derniers nés. De bons vieillards viennent aussi y respirer, en toute quiétude, un air non vicié.

Mais par une lacune, facile à combler, fort rares sont, au square Wibaux, les bancs qui sont l'indispensable complément d'un jardin public bien amémagé. Faut des bancs nécessaires, souvent, de jeunes mamans, dans l'impossibilité de s'installer convenablement, en surveillant les ébats des petits, doivent s'en retourner sans donner suite au modeste projet caressé, « Les Amis de Roubeix » signalent les faits précités à nes édites, persuades, qu'ils voudront bien retenir les suggestions, formutées, auxquelles on pourrait peut-être ajouter l'aménagement, au centre de l'immense pelouse, d'une terrasse agrémente d'arbustes, et dont le centre poprarait, au moment des fêtes publiques, recevoir un kiosque à musique.

PLUE DE CONTRAVENTIONS

Excès de vitesse. — Des rapports pour excès de vitesse ont été rédigés par la police contre les nommés : V. C., 23 ans, directeur, rue de Manège, à. Roubeix.

Houbeix.

T. A., 18 ans, négociant, rue de l'Alma, à Roubeix. Roubeix.

— D. A. 32 ans, courtier en laines, Grande-Rue, à Roubeix.

— J. G., 32 ans, représentant, rue des Arts, à Roubeix.

— Mme P..., née S. M., sans profession, rue d'Alsace, à Roubeix.



L. A., 44 ans, rue Phalempin, à Lille B. H., 23 ans, négociant, rue Carnot, à

— B. H., 23 and regarder. — M. D. H., 20 ans, étudient, demeurant à Roubaix, rue Perrot, s'est vu dresser contravention pour avoir, la nuit venue, circulé en bicyclette, dépourvue de l'éclairage réglementaire alors qu'il se trouvait rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix.

contravention.

Pour l'hygiène. — M. L. A., 60 ans, charretier, demeurant à Wattrekes, rue Desmazures, transportait du mortier avec un camion. Comme le contenu se répandait sur
la chaussée, il s'est vu dresse roontravention, alors qu'il passait rue des Soies, à
Roubaix.

tion, alors quar Roubaix.

L'avertisseur obligatoire. — Pour avoir été surpris sur une bicyclette dépourvué d'appareil sonore, M. S. G., 18 ans, évudiant, demeurant rue de Lille, à Roubaix, s'est vu dresser procès-verbal.

CONCERTS PUBLICS D'ETE

Programme du concert public d'été qui sera donné au Parc de Barbleux, le dimanche 20 juin 1926, de 16 h, 30 à 18 h, 30, par la « Concordia-Harmonie».

Ire Partie. — 1. Allegro militaire. (XXX):

Z. Egmont, ouverture, Beethoven; 3, Grande symphonie triomphale de Berliotz, oraíson solisie: M. Joseph Verdonck, trombonne; 4. Lohengrin (sélection sur les 2e et 30 actes).

R. Wagner.

2e Partie. — 1. Baße; égyptien, N. 1, 2, 3

R. Wagner.

20 Partie.

1. Ballet égyptien, N. 1, 2, et 4, Luigini; 2. Marche du couronnement de Muse, G. Charpentier.

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'INVALIDITE

RENOUVELLEMENT DES CARTES
D'INVALIDITE
Les pensionnés de guerre, détenleurs d'une
carte d'invalidité, domnant droit à une réduction de tarif sur les grands réseaux de chemin
de ler français, et dont les noms commencent
par les lettres H, I, J, K, L, M, N, et O, doivent
solliditer le renouvellement de ce titre de circulation, au cours du troisième trimestre 1995.
Les bénéticaires, seuvent dès maintenant depoer leur demande à la Mairie de leur résidence
abbluelle. Il est rappelé aux intéressées qu'ils
doivent se munir, à cette occasion, de leur titre
de palement de pension en cours, ou de la noisfication de concassion de leur pension, et fournir
une photographie intache de 3 cont, sur 4.
Le imprimés nécessaires nour l'établissement
de ces demandes, ont été envoyés à toute les
Mairies du département, par le Comité départemental des Multiès et Réformés de la guevre du
Nord.

AMICALE ORAN

L'assemblée générale obligatoire de la Société aura lieu dimanche 20 juin prochain, à 10 heures et demie, au siège, Calé Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubeix, A parlir de 10 heures, c'està-dire avant la réunion, miso à jour des cotisations. Lecture du procès-verbel de la dernière réunion. Compte rendu financier. Renouvelement statutaire des membres sortants du Comité. Election de plusieurs membres à la Commission de controle; Questions diverses. Tombola pour les précents.

Les camarades déstreux de poser leur candidature sont pries de faire connaître leur nom au secrétaire pour le 19 juin dernier délai.

A L'AMIUALE DE L'EUOLE DE LA RUE DU BOIS Au cour de la réunion du Comité de l'Association qui ent lieu mercredi soir, sous la présidence de M. Paul Vandendriessebe, s'est déroulée une manifestation de sympathie à l'égard du vice-président, Auguste Venecke, qui a reçu dernièrement, le médaille des assurances sociales, Après lui avoir fait l'éloge des qualités de travail et de dévouement du jeune décoré, le président Vandendriessche tint à souligner la part très active entreprise par Vanecke au sein de l'organisation de la Fédération des Amicales laiques de Roubaix et aussi des colonies de vacances.

Au nom de ses camarades de la rue du Bols, il lui remit un souvenir. Le président honoraire, Nestor Fetit, s'essocia aux paroles prononcées par M. Vandendriessche.

A son tour, M, Vanecke remercia de cette marque d'amitée et un vin génonneur fut ensuite servi.

M. le président prie ses camarades du Cercle de ne pas tenir compte de la convocation qui leur a été adressée, pour la conférence du samedi 19 courant.

M. le commandant Mezin n'étant pas libre ce jour-là, et étant actuellement chargé par intérim de la direction de la préparation militaire du 1er Corps d'armée.

CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISTEN

Une confirence de ce Cercie a eu lieu, jeudi, à 17 heures, saite des Ventes publiques de laine, Bourse du Commerce.

M. Bucker, l'a présidée et M. Navarre, inspectair de l'Enseignement technique a développé devant un public, trop peu nombreux, la question des secrétaires commerciaux.

Cette confiance, instructive et soitéement charpentée, a eu un beau succès.

Le camarade F.P.A.S.ESNIERS, crès touché des marques de sympethie qui hui ont été témoi-gnées à Lécasion du décès de son épouse Marie WILFART, adersee ses vits et sincères remer-ciements à toutes les personnes qui ont assisté

pour renouer habilement la conversation.

— Quelle que soit la femme, on est cecidé à ne pas la mettre en cause. Cela ne
ressussiterait pes la mort. Pourquoi chercher le scandale?

— Et la justice? demanda tranquillement.

Et la justice? demanda tranquillement d'Herquancy.
Son assurance abasourdit Chambleau.
Ecoutez, comte : il me faut donc mettre les points sur les 4 Vous m'y force.
Nous venons, au ministère, de faire suspendre l'instruction, parce que...

pendre l'instruction, parce que...

— Parce que ?...

— Celui qui la mène, M. Darnolle, — un melin — a eu le bon esprit d'en référer à ses chefs dès qu'on a melé à l'affaire un nonn qu'on ne doit pas — vous entendez blen — qu'on ne doit pas énoncer, pas murmurer même, en pareille occurrence.

— Quel nom?

— M. Chambleau ne trouvait pas sa mission commode. Pourtant, il s'exècuta:

— Celui de Mine la comiesse a'lierquancy.

— On ose!... cria le comte.

Son visage fulgura d'une indignation sincère.

quancy.

On ose !... cria le comte.

Son visage fulgura d'une indignation sincère.

Chambleau le vit si superbe de fierté, de race, le mâle fureur, que lui-même se sentit comme dégringolé d'un escalier très bas, très loin de ce gentilhomme irrité.

Des témoins, belbutia-t-il, ont cru reconnaître...

FEUILLETON DU 18 JUIN 1996. — Nº 46



'A' partir de ce moment, Solenge meut plus de larmes. Une espèce d'engourdissement apaisa son ame excédée. Non seulement se camèrent les bouillonnements tumultueux qui dévastaient son être intérieur, meis la résignation fataisse qui y succéda marquait un soulagement relatif, une espèce d'anesthésie de la sensibilité.

A la table du déjeuner, ce jour-là, son mard apports dans la salle à maager et poss sur la table, près de lui, un autre exemplaire da journel que Solenge aveit lu quelques heures superavent. Nexime avant son mavais rictus, la machoire intérieure poussée en avant dans la courie pointe de barbe, où paraisseient quelques fills d'argent. Tout en dépliant sa serviette, il ditessant soud du mettre d'hôtel et d'un domestique présents:

— « Vous allez bien vous amuser, ma chère. Je vous apporte un article tout à fait divertissent sur cette fâcheuse affaire de Bois-le-Roi. C'est un rouran de Gaboriau, ma perole!

— Nous autivous à la partie comique, dit-

Vous ne savez pes ce dont il s'agit.
 Pardon, j'ai lu, dit-elle avec le même

Il en avait le souffle coupé. Son féroce pleisir s'évanouissait conc? — Eh bien, reprit-il, ajoutant par le ton à la corrosive atrocité de ses paroles, vous étes édifiée sur le compte de ce petit noceur que notre ami Misevert a bien raison de ne pas pleurer. Un piètre individu, ce gaillard qui, sans aneuse délicateese, faisatt passer toutes se bonnes fortunes par les mêmes draps. Un vrai Parc-aux-Corfs, sa maison des bords de la Seine. Il n'a pas volé ce qui lui est aminé. Tudieur quel tempérament l...

ment l...

— Beht les hommes sont tous les mêmes. Ils ne devraient pas se jeter la pierre entre eux, riposta la comtesse avec une légèreté de ton où ne passait même pas un souffie de cette fournaise intérieure qu'était sa haine.

- Ca dépend. On peut avoir des succès de femme sans se conduire en goujat.

- Vous parlez d'un mort, dit-elle sensucme espèce d'animation et comme pa une indolente équité.

une indolente équité.

— Ca n'est pas avec sa sculpture, poursuivit Maxime sans s'arrêter à l'objection,
que Bernal offrait aux femmes des montres pavées de brillants et de rubis. l'espère, ricana-t-il, que vous n'avéz pas vu ce
bibelot à aucune de vos intimes emies.

— Mais si, répondit-elle, toujours avec
un calme qui la stupétiait elle-même. C'est
un bijou fort courant. Il faut être, comme
ce reporter, ignorent de toutes les élégances
pour tomber en arrêt sur un bibelet que
nous pourtons toutes à nos chaînes on à
nos celnturés.

cette description.

— Oh !... Elle eut un geste vague. Puis, à son tour, elle épia le trouble sur l'énergloue visage, en face d'elle. Ce fut ea pre-mère revanche, Elle comprit qu'il se di-sait : «Si cette montre a été perdue par la comtesse d'Herquancy, c'est l'écroulement de ma situation, de ma fortune.» Détour-nant la tête, elle parla tranquillement d'au-tre chose. Elle se sentait une âme nou-velle, àpre, desséchée, presque mauvaise, avec, tout au fond, des sanglots infins, Par bravade, sous l'apparence de paisible douceur, elle accompagna Maxime au fu-moir.

moir.

Das qu'ils furent seuls, le comte lui satsit le bras et, violemment, sourdement;

Etait-ce à vous, ce bijou? Etait-ce à POUR ?

Quel bijou? interrogea-t-eNe avec une - Vous le savez bien. Cette montre?... Chez votre amant I... Allons, allons I... Ré-

pondez L.,

— Vous étes fou l's'écria-telle, se déga-geent nerveusement, et tout à coup si-hau-taine, si maîtresse d'elle-même qu'il la là-cha... M. d'Herquency n'obtint pas autre chose. Aussi, lorsque, la semaine suivante, on lui annonça la visite d'un haut fonctionnaire du ministère de la Justice — quelle que fit son intrépidité morale et sa volonté de ter— il attendit ce personnage avec une certaine perplexité.

de politesse bañale. Au bout d'une dizaine de phrases, toutefois, comme le silence tombait, M. Chambleau dit avec rondeur:

— Vous ne devinez pas es qui m'amène?
— Pas du tout, déclara, le comte.
— Mon cher ambassadeur, fit l'eutre, sovez avant tout persuadé du cas qu'on fait de vous en haut lieu, de la sympathie de mon ministre, de la mienne. Prenez la mission dont je suis chargé dans le sens où je vais la remplir.

— Mon Dieu l'est-ce donc si grave? sourit d'Herquancy.

vais la remplir.

— Mon Dieu! est-ce donc si grave? sourit d'Herquancy.

— Non, non... Pas grave... Délicat, tout
simplement... L'important est que vous
ayez confiance en nous.

— Comment n'aurais-je pas, observa
Maxime, confiance dans un Gouvernement
qui me charge de représenter la France,
auprès d'un des grands Etats de l'Europe?
Et — ajouta-t-il — l'ose dire, per la vœu
exprès du chef de l'Etat.

Il se renversait en arrière avec une hauteur aisée, Sa riposée habile rappetsit qu'en
ne le toucher-ait pas sans dommage.

M. Chambleau acquiesée.

— Vous vous placez sur le véritable terrain. Voilà comte, ce que vous devez vous
dire. C'est dans un intérêt supérieur à tout
intérêt personnel que je viens à vous. Le
ministre de la Justice est, en ceti, d'accord
avec ses collègues.

Al l'it lentement d'Herquancy, votre

avec ses collègues.

Al 1 fit leatement d'Herquency, démerche a été décidée en conseil de net? Mon Dieu, dit Chambleau en risnt, Des potins facheux? Facheux pour

Des potins sacheux? Facheux pourqui?

— Pour le prestige d'un représentant de la France à l'étranger... Un représentant que vous l'avez remerqué en toute raison — se trouvers dans une situation prvilégiée vis-à-vis du souverain auprès duquet, il est accrédité et, par conséquent, en poeture de rendre les plus éminents services. — Moi? fit d'Herquancy.

— Vous, mon cher ambassedeur.

— Et à propes de quoi, ces potins?

L'autre le regarde un instant bien en face, puis prononça lentement:

— A propos du crime de Bois-le-Roi.

D'Herquancy ne sourcilla pas. Il gerda le silence, l'air diverti et intrigué.

— En bien f' fit Chambleau.

— En bien f' fit Chambleau.

— En bien, mon cher monsieur, j'attends.

Vous m'intéressez beaucoup. Mais je ne sais pas deviner les charades. Expliquez-vons.

— Voyons... entre nous, répondit sans quelque embarras l'émissaire du garde des sceaux, les demi-mots doivent suffire. Vous lisez les journaux, n'est-ce pas?

— Pas les faite divers, proteste gaiement Maxime.

— Mais Bernel était un ami de votre fa-

Pas les faits divers, protests galement
Maxime.
 Mais Bernel était un amf de votre famille?

mille?

— Le protégé d'un ami de mes beauxparents. Ce n'est pas la même chose, Monsieur de Mirevert, à qui ce jeune homme
devait tout, s'est lui-même désintéressé de
son sort. Les deseous malpropres de l'aventure noue ont détachés de la victime.

— Une affaire de femme à trante ans,
cals se déseaus mans la rente ans,

— Quoi donc ?... Une écriture ?... Toutes les femmes ont aujourd'hui la même écri-ture-anglaise.

(A suivre)



Fremier appeals Dyme & Meilleur

Roubaix.

Pour avoir trop bu. — M. L. F., 66 ans, temeurant à Roubaix, rue Meyerbeer, rencontré dans la dite rue, en état d'ivresse, tier vers 23 heures 40, s'est vu rédiger une

DU 16 JUIN 1936

DU 16 JUIN 1936

NAISANCES. — Marguerite Robert, ree d'It mann. 65. — Aifred Tenfere, rue Fourcrof, de la mann. 65. — Aifred Tenfere, rue Fourcrof, de la mann. 195. — Francisco de Denah, 16. — Gerard Vanquaet rue de Denah, 16. — Gerard Vanquaet rue Hellocation. 16. — Gerard Vanquaet rue de la compana de la manuel de la manue

employée, rue des Carliers, lup. Vancislande, 6, à Tourcoing. DeCES. — Julia Vermeesch, 4 meis, rue de l'Al-ma, 181. — Marie Destriez, 65 ans, rue Pulluberi Deiorme, 7. — Olympe Vitoux, veuwe Buolanger, 89 ans, rue, de Lannoy, 167 bis. — Camille Corrill, 71 ans rue 81-2an, 52. — Edouard Liagre, 7 mois rue Dacuesseau, cour Allart, 82. DU 17 JUIN 1926 NAISSANCES. — Jacqueline Vancesche, ave-ue Linné, 155. — Roger Delbar, rue de Val-ly 5. — Yvonne Beaussart, rue de Tourcoing

VENTE A LA CRIEE DU MINCK Journée du 17 juin. — Coiine 500 k. 3 à 4 s kilo ; maqueraux 650 k. 4.50 ; raies 156 fr. ; plies 175 k. 3.75 ; cabillauds 125 k. 5

AVIS ET CONVOCATIONS

CHORALE FRATERNELLE DELEZENNE. Vendredi 18 courant, à 20 beures précises, au ocal, répétition générale.

ESPERANTO.— Ce soir, à partir de 19 heures spécial pour dames, 106, boulevard de Belfort.

Bellort.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL.— Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, à l'Hippodrome, répétition générale.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRAN.

CAIS ET ALLIES. — Ce soir vendredi, à huit heures très prédises, répétition générale pour lous les musiciens. Programme de Dunkerque.

STMPHONIE ARCHIMEDIE. — Vendredi 18 juin, dans la saile de l'école, réunion de tous les musiciens du bal pour le palement du caches.

STMPHONIE ARCHIMEDIE. — Vendredi 18 juin, a xi heures précises, répétition générale de l'unique l'industrie, alouer d'edi 18 jui. à 30 heures, saile des caustines de dreci de filles de la rue de l'industrie, 151, reunion générale de tous les commerçants.

DU 16 JUIN 1916

PUBLICATIONS, — Marcel Doutreligne, employé, boulevard de l'Observatoire 1 à Hem es Marie Decool, sp. boulevard de Beaurepaire 18t. — Arthur Vandenhauite, comptable, rue Heilmann 2 et Catherine Forges, employée de Postes à Croix.

DECES, — Marie-Louise Varlet, 3 jours, rue d'Arcole cour Joye, 11, — Guetave Baisack, avenue Alfred-Motte 36.

Bock Meyerbeer MEDAILLE DOR WATTRELOS

A la Briqueterie Delcourt, Yvon Coisne, 58 ans, demeurant à Oorsoele, en levant un reil s'est-blessé aux reins, lumbago traumatique dans la region lombaire droite, 10 jours. — A l'usine Leclero-Dupire, Marcel Devos, 24 ans, mécanicien, demeurant à Tourcoing, s'est blessé en travaillant à l'étau, entorse du poignet droît, 10 jours. — Même usine, Pauline Her, 56 ans, tisserande, demeurant rue du Sartel, en butant la bascule de son métier, s'est fait des contusions et plaie de la jambe gauche, 12 jours. — A la Lainière, Emile Maton, 17 ans, aide-magasinier, demeurant rue du Rounal, en glissent, est tombé sur une burette, plaie pénétrante, 12 jours. — Même usine, Bosen Verreyté, 68 ans, caissier, demeurant rue du Bosen Verreyté, 68 ans, caissier, demeurant rue du Nouveau-Monde, 37, a eu le piel comprimé entre le monte-charge et le pavement, plaie par écrassement de la seconde phalange du grose orteil droit, 15 jours. — A pavement, plaie par écrassement de la seconde phalange du grose orteil droit, 15 jours. — A pavement, plaie par écrassement de la seconde phalange du grose orteil droit, 15 jours. — A pavement, plaie par écrassement de la seconde phalange du grose orteil droit, 15 jours. — A pavement, plaie par écrassement de la seconde phalange du grose orteil droit, 15 jours. — A pavement, plaie par écrassement de la seconde phalange du grose orteil droit, 15 jours. — A pavement, café fiet, demurant a Callonne, par droite, 1 mois. — Même usine. Che inguinale droite, 2 ans, rattecheur, demeurant s. Decrasse de melant une corde à son mette. S'est blessé en melant une droite, s'est feit une enlorse du pied droit, 12 jours. — DUCASSE DE LA VIEILLE PLACE. — Le Comité des fétes de ce quartier s'est reunt le 15 courant, café feit, Grand'Pjace, avec un groupe de ACCIDENTS DE TRAVAIL

L'organisation d'un splendide carrousel attelé été décidée pour le dimanche 25 juillet pro-lèm Fébru des Faires

de decidée pour le dimanche 25 juillet pro-hein (Fête des Fabricante). Une Commission spè-iale a été désignée comme suit : Présidents honneur, MM. Emile Duquesnoy et Louis Lia-re ; vice-présidents d'honneur, MM. Carlos Du-iouy et Clotaire Flipot; président actif, M. Louis louzet ; vice-président actif, M. Henrit Huys : résorier, M. Jules Delannoy ; secrétaire, M. Pauf lelannoy.

Delannoy; secretaire, M. Paul Delannoy; secretaire, M. Paul Delannoy.

Il est certain que cette fête, si en honneur dans notre région, comportera le plus grand succès et d'avance nous adressons nos remerclements aux bonnes volontés auxquelles on ne fait jamais appel en vain.

NECROLOGIE. — On nous annonce la mort, dens sa 71e année, du camarade Tankère Alexandre, décédée à Wattrelos, le 16 courant, Les funéraliles civiles aurona lleu aujourd'hui vendredit, a 15 heures. Réumion à la maison mortraire, roe du Lapin Vert, Maison Pinguet, n. 8, à Wattrelos.

Edilyre Des Viell's Menages — Mosse (Edilyre Des Viell's Menages — Mosse

GUVRE DES VIEUX MENAGES. — Nous donnons claprès la deuxième liste de la souscription ouverte en faveur de la création de
logements pour « Vieux Menages » .

Les Etablissements Khulmann, 10.000 francs ;
Docteur Victor Leplat, rue Jules-Guesde, 1.000;
Henri Smet, 293, rue Carnot, 500 ; Arsène Masqueller, 12, rue de la Concorde, 100 ; Marie Delforoix, 21, rue Fálix-Faure, 10 ; Edmond Vraumant, 87, rue du Petit-Tournal, 50 ; Florimond
Smet, 64, rue des Fleurs, 100 ; Edmond Verfaillle, 74, rue Leuridant-Noclain, 25 ; Clovis Deluquois, 26, rue de la Concorde, 25 ; Victor Vanoverbeke, 43, rue du Sartel, 25 ; Alfred Delscourt, briquetter à Roubaix-Wattrelos, 500 ;
Produit d'une collecte faite à un dincre de famille
chez M. Thieffry, 44, rue Jaurès, 46, — Total

heute taille maigre, le front chauve qu'il n'avait pas vus depuis assez longtemps.

Les deux hommes se serrèrent la main et commencèrent par échanger des formules de politesse banele. Au bout d'une dizaine